

**MAIRIE**  
**DE**  
**LONS-LE-SAUNIER**

CHEF LIEU DU DÉPARTEMENT

**DU JURA**

IA/SM

Arrêté P.2020-017

**Objet :**

**DÉLÉGATION DE FONCTIONS**

**à Monsieur Willy BOURGEOIS**



**Le Maire de la Ville de Lons-le-Saunier**

- VU les articles L 2122-18 et L 2122-20 du Code Général des Collectivités Territoriales qui confèrent au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions sous sa surveillance et sa responsabilité,
- VU la séance du Conseil Municipal en date du 04 juillet 2020 au cours de laquelle le nombre des Adjointes au Maire a été fixé à 9 et il a été procédé à l'installation de Monsieur **Willy BOURGEOIS** Adjoint,

**ARRÊTE :**

Article 1 : Il est donné délégation de fonctions à **Monsieur Willy BOURGEOIS**, Adjoint en charge des Finances et des Relations Extérieures.

Article 2 : Monsieur **Willy BOURGEOIS** aura pour charge l'ensemble des questions se rapportant aux secteurs considérés pour lesquels il aura délégation de signature.

Sur le secteur Finances, il aura en charge les affaires traitant de l'exécution du Budget, à savoir, le suivi des consommations de crédits et de l'encaissement des recettes, la vérification des pièces relatives aux mandats de paiement et aux titres des recettes. Il aura délégation de signature pour les mandats de paiements, titres de recettes et justificatifs afférents ainsi que pour les contrats de prêts de la Commune et interviendra aux contrats pour lesquels la Commune a accordé une garantie de remboursement. Il présidera la Commission Communale des Impôts Directs.

Sur le secteur des Relations Extérieures, il sera chargé des relations avec les Collectivités Territoriales (État, Région, Département, Agglomération, Pôle Métropolitain, Pays Lédonien...).

Il co-animera le Groupe de Travail « Moyens Généraux ».

Article 3 : Monsieur **Willy BOURGEOIS** participera, en tant que titulaire, aux réunions du Conseil Exécutif.

Article 4 : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé, affiché en Mairie et publié au Recueil des Actes Administratifs. En outre, une ampliation sera adressée à Monsieur le Comptable Public.

Lons-le-Saunier, le 6 juillet 2020

Signature :

Paraphe :

WB

Le Maire,

Jean-Yves RAVIER



PRÉFECTURE DU JURA  
REÇU LE :  
13 AOÛT 2020  
Loi du 2 Mars 1982